BUNELIM / PRESE

NUMERO:

DATE: 17.01.85 L'EQUIPE DU
BULLETIN DE PRESSE
VOUS PRESENTE
SES
MEILLEURS VOEUX



FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

74 Av. Parmentier 75011 - PARIS Tel. 700-94-40



Non! Non! Non!

Nous n'étions ni en grève, ni en vacances ... ni de mauvaise humeur. La raison de notre silence depuis Novembre était simplement due à un accroissement de travail (congrès de Vichy, remise des Prix FFM, corrections d'annuaire, bref tous les travaux de fin d'année).

Comme nous ne sommes pas des "SURFEMMES" (vous savez, le contraire des "surhommes") il a bien fallu effectuer un choix et c'est le BULLETIN qui a été sacrifié ...

Cet arrêt momentané nous a permis néanmoins de réfléchir au problème de diffusion et de composition. Nous allons tenter l'expérience et si celle-ci n'est pas appréciée par la majorité d'entre vous, nous reprendrons l'ancienne formule.

- . LE BULLETIN SERA EXPEDIE LE JEUDI et non plus le Mardi
- NOUS DIFFUSERONS LE CALENDRIER DES EPREUVES SUR DEUX WEEK-ENDS ce qui vous permettra éventuellement de vous mettre plus facilement en rapport avec les organisateurs
- . NOUS FERONS COMME AUPARAVANT LE POINT DES CHAMPIONNATS MAIS NOUS NOUS CONTENTERONS, POUR CERTAINES EPREUVES, DE DONNER DES RESULTATS "SECS"
- . NOUS REPONDRONS, EVENTUELLEMENT, A CERTAINS ARTICLES ERRONES OU A DES ATTAQUES INJUSTIFIEES.

Il est peut-être bon, en ce début d'année, de rappeler ou de vous l'apprendre que le bulletin de presse est "fabriqué" dans sa totalité par le Secrétariat Administratif (trois personnes) en collaboration avec certains services (Moto Verte, France Moto, Promo) pour les classements et les informations sportives, qu'il est tiré à plus de 400 exemplaires et qu'il est adressé à toute la presse, écrite ou audiovisuelle, nationale et régionale, ainsi qu'à tous nos dirigeants.

Nous espérons vivement que notre bulletin vous permet de mieux situer le sport motocycliste, de connaître un peu mieux le fonctionnement de la FFM et les efforts qu'elle déploie pour maintenir ses pilotes au rang le plus élevé (faut-il rappeler que nous avons eu des CHAMPIONS DU MONDE OU D'EUROPE dans beaucoup de disciplines) et surtout assurer "la suite" en organisant beaucoup d'épreuves de promotion.

Quant à nous, nous espérons ne pas commettre trop d'erreurs Pardon à ceux qui en ont été les victimes en 1984. BONNE ANNEE

Responsable : Mme D. de LORENZI

CALENDRIER DU WEEK-END _

19-20 JANVIER

TRIAL NATIONAL/TROPHEE DE FRANCE SIDECAR (72) CAMP D'AUVOURS SMCO PONTLIEUE - TEL. (43) 84 96 96 P. 2656 (HB) - 85 57 32 (DOM.) ENDURO REGIONAL (49) BRAINS S/ ALLONNES/AM BRAIN S/ ALLONNES TEL. (41) 52 05 86

ENDURANCE TOUT TERRAIN NATIONALE (13) ALLEINS/MC ALLEINS TEL. (90) 57 37 84

MOTO-CROSS (97) MORNE-ROUGE/GERBERA MC - ILL. 73 70 25

CALENDRIER DU WEEK-END 26-27 JANVIER

PROMO-SPORT CROSS (49) BAUGE/AS FFM/MC BEAUGEOIS TEL. 700 94 40 TRIAL INDOOR INTERNATIONAL (25 JANVIER) (31) TOULOUSE/TC TOULOUSE TRIAL REGIONAL (87) BUJALEUF/MC LIMOUSIN - TEL. (55) 00 21 11 ENDURANCE TOUT TERRAIN REGIONALE (30) BUSSARGUES/MC 30 UZEGE ENDURANCE ATC REGIONALE (74) GETS/RT FRANCE 74 - TEL. (50) 27 20 41

27ème TRIAL NATIONAL D'AUVOURS .

1ère EPREUVE DU TROPHEE DE FRANCE DE SIDECAR TRIAL SMCO PONTLIEUE (SARTHE)

CIRCUIT DE 26 kms, SAUF POUR LES SIDECARS (16 kms) ET MOTOS ANCIENNES/
COMPRENANT 16 ZONES "NON-STOP".

VERIFICATIONS ET PESAGE: 20/01 AU POLYGONE DE TIR DU CAMP D'AUVOURS
A PARTIR DE 8 H 30 ET JUSQU'A 10 H.

1er DEPART: 10 H.

TEL. (43) 84 96 96 POSTE 2656 (HB) 85 57 32 (domicile)

CALENDRIER DES EPREUVES DU TROPHEE SIDE-CARS

20	JANVIER		CO	PONTL	IEUE		(72)	AUVOURS
7	AVRIL			MAYEN	NAIS/ LLONNAIS	\$- %.		SOUCE
	AVRIL			VERTA.			(63)	VERTAIZON
	MAI		US	FONTE	NAY		(91)	MAISSE
13	OCTOBRE		MC	DU DR	AGON		(83)	DRAGUIGNAN
LA	SIXIEME	EPREUVE	DEVRA	ETRE	ORGANISEE	PAR	L'UM	NEMOURS à

77-NEMOURS A UNE DATE RESTANT A PRECISER.

. MOTO CLUB SAUMUROIS

siège social : Café National, rue Molière 49400 SAUMUR CORRESPONDANCE CHEZ LA SECRETAIRE : Mme CLAUDIE BILLOUIN, 35 RUE JULES AMIOT 49400 ST HILAIRE ST FLORENT T. (41)67.71.72 le Président étant : BERNARD ROBIN, 49 PLACE GALLAIS 49400 ST LAMBERT DES LEVEES T. (41) 67.58.25

• RACING MOTO CLUB 82 correspondance à adresser au BAR DE L'INDUSTRIE, BP 386, 82000 MONTAUBAN, Président : PAUL CAMES, Secrétaire : ALINE SOULIE Trésorier : GUY MARMIESSE

• MOTO CLUB DE MAURIENNE. CORRESPONDANCE A : HENRI CHAPEL, PRESIDENT, RN 6 73130 SAINT AVRE T. (79) 56 22 96,

• FLAVIGNAC MOTO CLUB Mairie de FLAVIGNAC 87230 CHALUS Présidente : NICOLE DARTHOUT et Secrétaire : DIDIER ROCHE

• MOTO CLUB FOREZ DONZY

CORRESPONDANCE A ADRESSER AU NOUVEAU PRESIDENT : G.PONCET

ROUTE DE ROANNE, CIVENS 42110 FEURS

• DISSOLUTION DU MOTO TOURING CLUB YONNAIS (LMR PAYS DE LOIRE

----- REUNIONS F.F.M. -----

• LES SAMEDI ET DIMANCHE 26 ET 27 JANVIER SEMINAIRE F.I.M. / ENDURO

> ♦ LE SAMEDI 16 FEVRIER ASSEMBLEE GENERALE F.F.M.

" SPORT POUR TOUS " EN 1985

LE TRIAL LE CALENDRIER EST AINSI DEFINI EN SOULI.

GNANT QUE LA HUITIÈME ÉPREUVE QUI FAISAIT DÉFAUT.

SE DÉROULERA EN SEPTEMBRE À LAROQUE TIMBAUT.

ORGANISÉE PAR L'AGEN MOTO VERTE

ZONE 1

MC VALLEE DE L'ANDELLE/LA FEUILLIE-76 07 AVRIL AN SARTHE / 72 SILLE LE PHILIPPE 26 MAI

ZONE 2

MC LILLOIS / 59 CASSEL 09 JUIN TRIAL CL. MARCOUSSIS / 91 MARCOUSSIS 22 SEPT.

ZONE 3

MC SOMMIEROIS/ 30 SOMMIERES 02 JUIN : MOTO CLUB EN RUE/ 42 ST SAUVEUR EN RUE ... 08 SEPT. :

ZONE 4

TC CLERMONTOIS/ 63 MARINGUES 03 MARS . AGEN MOTO VERTE/ 47 LAROQUE/TIMBAUT 15 SEPT.

0 2 0

RAPPELONS QUE DANS LE CADRE DU "SPORT POUR TOUS", LA F.F.M. PREND À SA CHARGE LES DROITS D'ENGAGEMENT DES LICENCIÉS À LA JOURNÉE.

TRIAL INDOOR

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 1984 ... A VECU! LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 1985 ... EST MORT!

FAUTE D'AVOIR RECUEILLI LA PARTICIPATION DES MEIL-LEURS PILOTES FRANÇAIS ET L'INTÉRÊT DES CLUBS ORGANISATEURS, LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL INDOOR N'EST PAS RECONDUIT.

RAPPELONS QUE LE VAINQUEUR 1983/84 ÉTAIT JOEL DESCUNS ALORS QU'À L'ISSUE DES ÉPREUVES COMPTANT POUR LE CHAMPIONNAT 84/85, MICHEL TRAINI DU RTF 74, REMPORTE LE TITRE DE CHAMPION DE FRANCE.

COMPTAIENT POUR LE CLASSEMENT DE CHAMPIONNAT, LES ÉPREUVES SUIVANTES : AM SPORT MÉCANIQUE/3 NOVEMBRE ÉCURIE ORLÉANS/17 NOVEMBRE - MC DU DRAGON/8 DÉCEMBRE.

1. MICHEL TRAINI/RTF 74/FANTIC	42 P
2. PATRICK CHARLIER/RTF 38/FANTIC	30 P
3. LAURENT CORTINOVIS/MC RISOUX/FANTIC	28 P
4. CHRISTIAN ALEX/RTF 38/MONTESA	23 P
5. THIERRY MICHAUD/CC NICE/FANTIC	15 P
6.BERTRAND QUARTIER/BESANCON/FANTIC	13 P
7. CHRISTOPHE DEHONDT/STEPHANAIS/YAMAHA	8
8. FREDERIC MICHAUD/CC NICE/FANTIC	6 P
8. BENOIT VERIN/AS FR. DELAROCHE/YAMAHA	6 P
10. J. LUC BALANCA/TOULOUSE MS/FOURNALES	5 P
11. ERIC DUFFAU/TOULOUSE TC/YAMAHA	4 P
11. CHRISTIAN FIGUIERE/MV GY/FANTIC	4 P
13. ERIC GOUIN/CO PONTLIEUE/BETA	4 P
14. THIERRY BILHOU/UM PALOISE/	1 P

DANS LE CADRE DU "SPORT POUR TOUS"

LA TOUTE PREMIÈRE ÉPREUVE D'ENDURO SERA ORGANISÉE PAR LES CLUBS DU VAUCLUSE RÉUNIS DANS UNE ACTION COMMUNE

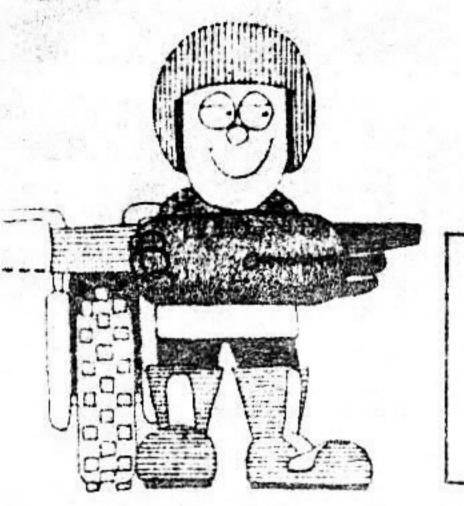
> LE 3 AOUT A CARPENTRAS LE 4 AOUT A APT

RENSEIGNEMENTS ET ENGAGEMENTS AUPRÈS DE CLAUDE HECKER
ROUTE DE PERNES 84380 MAZAN

ososo STAGE DE DETECTION

ORGANISÉ PAR LA COMMISSION DE TRIAL/FFM, UN STAGE DE DÉTECTION POUR LES JEUNES SE DÉROU-LERA PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES AU CENTRE PERMANENT TOUS TERRAINS DU PLATEAU VIVARAIS-LIGNON, LES MEILLEURS JUNIORS 1984 POURRONT PARTICIPER À CE STAGE ENCADRÉ PAR CLAUDE COUTARD

AU PROGRAMME: ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE, COURS DE MÉCANIQUE ET D'ENTRETIEN DES MACHINES, LEÇONS DE PILOTAGE.



RECONDUCTION DU

TROPHEE ASSURANCE moto verte

PLUTOT QUE DE GRANDES PHRASES, NOUS PUBLIONS IN EXTENSO LE RÈGLEMENT DU TROPHÉE "ASSURANCE MOTO-VERTE" ET ADRESSONS, AU NOM DE NOS "ENDURISTES" NOS REMERCIEMENTS POUR L'AIDE QU'ASSURANCE MOTO-VERTE LEUR APPORTE.

BONNE SAISON ...

REGLEMENT 1985

ARTICLE 1 - DEFINITION

ASSURANCE MOTO VERTE organise pour l'année 1985, sous l'égide de la FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME, un TROPHEE dénommé "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE".

ARTICLE 2 - CALENDRIER

Toutes les courses inscrites au calendrier 1985 du Championnat de France d'Enduro compteront pour le "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE".

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ADMIS

Le "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" est ouvert à tous les pilotes de nationalité française titulaires d'une licence internationale, nationale ou régularité trial.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tout pilote désireux de participer au "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" 1985 doit envoyer à : Claude MICHY, Manager

7 impasse des Aimés 63000 CLERMONT-FERRAND

une demande d'inscription nominative (jointe au présent règlement), dûment remplie, signée et datée.

L'engagement au "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" est gratuit, mais les pilotes s'engagent à apposer et à conserver aux emplacements ci-dessous définis, les adhésifs "ASSURANCE MOTO VERTE" :

- sur les côté et la partie avant de la moto (à l'emplacement décrit sur le graphisme figurant dans le présent règlement),

- sur la partie frontale du casque (à l'emplacement décrit sur le graphisme figurant dans le présent règlement).

ARTICLE 5 - VERIFICATIONS ET CONTRÔLES

Les pilotes et les motos doivent respecter les règles fixées par le règlement de la F.F.M. et celles précisées dans le présent règlement.

Si une irrégularité est constatée avant, pendant ou à l'issue d'une épreuve par les responsables de la course, les résultats obtenus ne pourront pas être pris en compte dans le cadre du "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" 1985.

MARTICLE 6 - CLASSEMENTS

Chaque épreuve du championnat de France d'Enduro 1985 donnera lieu à une attribution de points pour le "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" 1985. C'est le classement officiel des organisateurs qui servira de base de référence.

Ces points seront attribués aux dix premiers nationaux, inters et féminines, toutes cylindrées confondues, suivant le barême 15, 12, 10, 8, 6, 7 4, 3, 2, 1, à partir du classement établi sur LE CUMUL DES TEMPS CONCEDES PAR L ONCURRENTS AU COURS DES EPREUVES SPECIALES DES DEUX JOURS.

Le classement général du "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" 1985 sera établi en tenant compte pour chaque pilote des CINQ meilleurs résultats acquis dans toutes les courses du Championnat de France d'enduro 1985.

En cas d'ex-aequo, les concurrents seront départagés en tenant compte :

- de la cylindrée de la machine, la préférence étant donnée à la plus faible,
- du nombre de places de premier,
- du nombre de places de second, etc...

En aucun cas, la catégorie nationale B ne permettra à un pilote de marquer des points pour le classement du "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE".

ARTICLE 7 - PRIX

A l'issue de chaque épreuve, le "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" récompensera les cinc premiers Inters, les dix premiers nationaux, la première femme qui se verront remettre les prix suivants :

	INTER	NATIONAL	FEMININ
ler	550 F	550 F	350 F
2ème	450 F	450 F	1
3ème	350 F	350 F	,
4ème	250 P	250 F	,
5ème	150 F	200 F	1
6ème	1	150 F	1
du 7ème au 10ème	1	100 F	

A la fin de la saison, le classement général du "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" sera doté des prix suivants (qui seront remis dans la lère quinzaine de décembre 85

	INTER	NATIONAL	FEMININ
ler	6.000 F	8.000 F	3.000 F
2ème	4.000 F	7.000 F	3.000 .
3ème	3.000 F	6.500 F	',
4ème	2.000 F	6.000 F	,
5ème	1.500 F	5.500 F	',
6ème	1	5.000 F	',
7ème	1	4.500 F	,
8ème	7	4.000 F	,
9ème	7	3.500 F	,
10ème	,	3.000 F	,
11ème	<i>'</i>	2.000 F	,
12ème	,	1.000 F	,

ARTICLE 8 - CLASSEMENT SPECIAL NATIONALE B

Chaque épreuve inscrite au calendrier 85 du Championnat de France d'enduro catégorie NATIONALE B donnera lieu à un classement particulier établi sur le cumul des temps concédés par les concurrents au cours des épreuves spéciales des 2 jours, qui récompensera les TROIS premiers qui se verront remettre à l'issue de chaque épreuve les prix suivants :

ler	350 F
2ème	250 F
3ème	150 F

La catégorie Nationale B ne permet pas de participer au classement "TROPHEE ASSURANCE MOTO VERTE" 85.

Les conditions participation au classement catégorie Nationale B sont identiques (ar .es 4 et 5 du présent règlement).